

## **I/ Pourquoi cette initiative?**

- Depuis 8 ans, l'association Ecaussystème met en place un dispositif ouvert à tous les styles musicaux, à l'exception du **Métal, du Punk, du Hardcore et de l'Indus**, qui ne correspondent pas à notre ligne artistique.
- Pour répondre aux nombreuses demandes nous parvenant durant l'année, sollicitations qui traduisent la vitalité des pratiques amateurs dans les musiques actuelles, nous avons souhaité promouvoir ces groupes en développement.

Ainsi, la programmation d'Ecaussystème, composée de 2 plateaux de 4 groupes, s'ouvre aux formations dites « découvertes et/ou en développement (...) », puisque le ou les deux sélectionnés (*non défini à ce jour*) issus des « **Détours de L'Ecaussystème** » se produiront en première partie des « têtes d'affiche » lors du festival d'été.

## **II/ Les objectifs**

- Donner la possibilité aux musiciens amateurs, semi professionnels ou professionnels, de se produire sur scène dans de bonnes conditions ; de se faire connaître et de faire découvrir leur création, que se soit à des organisateurs (invités ou jurés) ou au public.
- Accompagner, encourager et soutenir la pratique musicale sous toutes ses formes.

## REGLEMENT

**Article 1 :** Les « *Détours de L'Ecaussystème* » sont organisées par l'association Ecaussystème dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition du festival Eco-Citoyen et Solidaire L'Ecaussystème.

Le dispositif est ouvert à tous les groupes de musiciens amateurs, semi professionnels et professionnels, appartenant au registre des « Musiques Actuelles » (à l'exception du Métal, du Punk, du Hardcore et de l'Indus, qui ne correspondent pas à la ligne artistique du festival).

**Article 2 :** La catégorie dite des « Musiques Actuelles » étant vaste, il convient de préciser les styles particuliers retenus : Rock, Pop, Electro, Hip Hop, Reggae, Ragga, Ska, Chanson, Folk et World Music.

**Article 3 :** Chaque candidat aux « *Détours de L'Ecaussystème* » devra envoyer un CD, accompagné du dossier de candidature rempli avant le **27 janvier 2012** à :

**CANDIDATURE « Les Détours de L'Ecaussystème »  
Association Ecaussystème**

Ecole – 1er étage  
Rue de la Vicomté  
46600 GIGNAC

Pour être valable, le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- ✓ Le nom du groupe (en majuscule) et les coordonnées complètes de son représentant (à contacter en cas de sélection), ainsi qu'une ou plusieurs adresses mail valides ;
- ✓ Le style musical ;
- ✓ Un support CD audio avec un minimum de **4 titres de compositions originales** ;
- ✓ Une Bio ;
- ✓ Une photo du groupe.

***Tout courrier reçu sans dossier de candidature rempli, sera automatiquement éliminé.***

**Article 4 :** Les musiciens enregistrés sur le support audio doivent être les mêmes qui se produiront, en cas de sélection, sur scène.

**Article 5 :** Les groupes candidats, du fait de leur participation, garantissent les organisateurs et le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des morceaux interprétés. Les groupes s'engagent à autoriser les organisateurs à filmer et photographier leur prestation, ainsi qu'à utiliser les images dans le seul but de promouvoir le dispositif, l'association Ecaussystème et ses réalisations, hors de toutes activités commerciales.

**Article 6** : Les groupes s'engagent à respecter les horaires et les temps de passage définis par les organisateurs.

Durée de la prestation scénique attendue :

- Pour les « **Détours de L'Ecaussystème** »: environ 40 minutes ;
- Pour le set lors du festival l'Ecaussystème : 45 minutes.

**Article 7** : Des présélections auront lieu. Elles seront effectuées par la commission artistique de l'association Ecaussystème sur audition des maquettes.

Les groupes présélectionnés seront contactés par les organisateurs pour participer à la sélection sur scène. A cette occasion, ils signeront un contrat d'artistes bénévoles et seront défrayés sur la base d'un taux forfaitaire kilométrique.

Les membres du jury, composé de professionnels des Musiques Actuelles (diffuseurs, tourneurs, producteurs...), de membres de l'association Ecaussystème, désigneront les gagnants et attribueront les prix.

**Les groupes participant aux « Détours de L'Ecaussystème » joueront sur un backline commun (notamment la batterie) fournis par leurs soins.**

**Article 8** :

- Le gagnant du dispositif participera à la prochaine édition du festival L'Ecaussystème à Gignac les 03 & 04 août 2012, dans les conditions scéniques identiques à celles qui sont assurées aux « têtes d'affiche ». Il se produira devant le public de l'Ecaussystème et les professionnels présents lors de cet événement.
- La rémunération de la prestation sera de 1000€ TTC. Elle sera formalisée sous la forme d'un contrat de cession.
- Les organisateurs s'engagent à faire un coup de projecteur sur les groupes sélectionnés sur le programme du festival Ecaussystème, distribué auprès du public, des partenaires du festival et des réseaux de billetteries.

**Article 9** : L'adhésion aux « **Détours de L'Ecaussystème** » implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se gardent le droit d'annuler cette manifestation pour toutes raisons indépendantes de leur volonté, sans indemnisation des artistes.